

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	1
INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE UN : La pollution en milieu de travail : définition du problème	7
I. Les dangers de la pollution en milieu de travail	7
II. L'objet du problème : l'incertitude	13
III. Appréciation de l'incertitude : définitions contraires	18
IV. Considérations d'ordre social et d'ordre technique : la dimension sociale du travail	24
CHAPITRE DEUX : Les réponses politiques	27
I. Le régime de responsabilité interne	27
A. Le droit de participation	28
B. Le droit de refuser d'accomplir un travail dangereux	31
C. Le droit à l'information	33
D. La protection contre les représailles	35
E. Les limites du régime de responsabilité interne	36
II. Le contrôle réglementaire des polluants professionnels	40
A. Les valeurs limites d'exposition	40
B. Les obligations générales de l'employeur	46
III. Les principes applicables à l'établissement des normes	47
A. Le risque acceptable	47
B. Faisabilité et praticabilité	49
C. L'incitation à l'innovation technologique	51
IV. Responsabilité civile et régime d'indemnisation des accidents du travail	53
V. La négociation collective	55

CHAPITRE TROIS : Observation de la loi et contrôles	59
I. L'importance de l'observation de la loi : un aperçu	59
II. Les mécanismes administratifs de contrôle	63
A. L'arrêt des travaux	63
B. Les programmes de prévention	64
C. Les amendes continues	66
III. La voie judiciaire : dernier et seul recours?	68
IV. Si la poursuite s'avère efficace, faut-il imposer des sanctions?	73
V. La négligence criminelle : peut-elle être prouvée? Est-ce souhaitable?	75
CHAPITRE QUATRE : Conclusions générales et recommandations	81
I. Vers un crime de pollution en milieu de travail?	81
II. Droits, normes et sanctions	86
A. Le perfectionnement du régime de responsabilité interne	87
B. Le respect des normes	90
III. Le droit à la protection dans les lieux de travail	96
ANNEXE A : Produits chimiques et procédés choisis pouvant présenter des risques professionnels pour la reproduction humaine	103
ANNEXE B : Certaines neurotoxines présentant des risques professionnels	104
ANNEXE C : Exposition des employés à certains polluants dangereux en milieu professionnel (Ontario)	105